

# REGARDS

N°7  
Décembre 2015

## SOMMAIRE

### P2 : L'offre en hébergement

*Quelle est l'offre en hébergement sur le territoire ?  
Quel est le taux d'occupation ?  
Qui sont les occupants ?*

### P7 : L'offre en restauration et l'emploi touristique

*Quel est le poids de l'activité touristique ?  
L'offre de restauration est-elle diversifiée ?*

### P9 : Le potentiel touristique

*Quelle est la fréquentation des équipements ?  
Qui sont les visiteurs ?  
Quel est le patrimoine de l'agglomération ?*



## Le tourisme sur la Communauté d'Agglomération du Calaisis

L'agglomération du Calaisis bénéficie d'une position centrale, au carrefour de l'Angleterre, de la Belgique,...

Calais est le 1<sup>er</sup> port français de voyageurs. Son trafic est estimé à 10,7 millions de passagers en 2014 (trafic en évolution constante). Le Tunnel sous la Manche voit également son trafic de voyageurs croître sensiblement : 10,6 millions de passagers shuttle et 10,4 millions de passagers Eurostar en 2014.

L'agglomération du Calaisis dispose d'atouts divers et variés : bord de mer préservé, riche patrimoine culturel et architectural, centres de shopping et de loisirs, une gamme très large d'hébergements et de restaurants,...

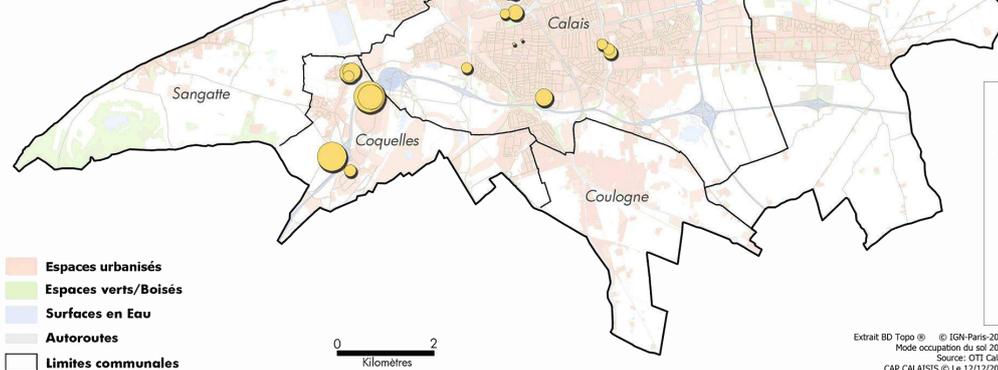
On retrouve sur le territoire d'étude des équipements qui attirent de nombreux visiteurs aux typologies variées.

## L'offre en hébergement

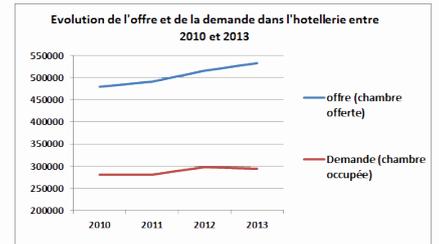
### ► L'hôtellerie

L'offre hôtelière selon leur capacité d'accueil sur l'agglomération du Calaisis

Capacité d'accueil  
(nombre de chambres)



Hôtel restaurant Les Dunes, Blériot



Extrait BD Topo © IGN-Paris-2008  
Mode occupation du sol 2009  
Source: OTI Calais  
CAP CALAISIS © Le 12/12/2014

Source : Enquête hôtelière, INSEE

#### • Une diversité de l'offre hôtelière

En **2013**, on recense sur la **Communauté d'agglomération** **30 hôtels**, comptant **1 463 chambres**.

	Blériot plage	Calais	Coquelles	CA du Calaisis
Hotels	2	21	7	30
Nombre de Chambres	19	818	637	1474
dont hotels non classés	2	8	1	11
Nombre de Chambres	19	222	72	313
dont Hotel *		1	1	2
Nombre de Chambres		60	79	139
dont Hotel **		4	1	5
Nombre de Chambres		161	99	260
dont Hotel ***		7	3	10
Nombre de Chambres		334	287	621
dont Hotel ****		1	1	2
Nombre de Chambres		41	100	141

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

**7 hôtels sur 10 sont situés sur la commune de Calais**, soit 21 hôtels et 818 chambres. On retrouve sur la commune une diversité d'hôtels, plus ou moins grands, aux classements en étoiles divers.

La commune de **Coquelles**, compte **7 hôtels** et bénéficie d'une position centrale, à proximité du Tunnel sous la Manche, des axes autoroutiers et des zones commerciales (telle que la Cité Europe). Il s'agit là essentiellement d'hôtels de grandes chaînes proposant un important nombre de chambres.

La commune balnéaire de **Blériot Plage** dispose de **2 hôtels** pour 19 chambres.

**30 hôtels et 1 463 chambres**  
**55,1% : taux d'occupation moyen**  
**des hôtels en 2013**

40% des hôtels du territoire d'étude sont classés trois étoiles ou plus. Ils sont 37% à ne pas être classés.

#### • 48% de nuitées étrangères

**55,1% c'est le taux d'occupation moyen des hôtels présents sur l'agglomération** (54,3% pour la région). Ce dernier tend à baisser puisqu'en 2008 il était de 64,2%.

La **durée moyenne du séjour** sur notre territoire varie selon la nationalité : la **durée moyenne de séjour des Français est de 1,49 nuit**. Elle est légèrement plus faible chez les **étrangers qui passent en moyenne 1,32 nuit**. Ces moyennes sont sensiblement inférieures à celles de la région (1,53 nuit).

**Le tourisme d'affaire apparaît peu présent sur le territoire d'étude : en effet, seulement 37,13% de la clientèle est liée au tourisme d'affaire** (contre 54% au niveau régional).

#### « 47,8% de nuitées étrangères »

Les **étrangers sont très présents dans les hôtels du territoire : ils représentent 47,8% des nuitées** (contre 25,6% pour la région). **61% d'entre eux sont Britanniques, 12% Belges et 8,5% Allemands**. Cela s'explique par la situation du territoire ; point de passage obligé de l'Angleterre vers la France (Port de Calais et Tunnel sous la Manche), par la proximité avec la Belgique,...

- **L'hôtellerie de plein air**
- La fermeture du Camping municipal de Calais

CA du Calaisis						
	campings ouverts	total emplacements	Emplacements équipés		Emplacements nus	
2010	4	2090	170	8,1%	1920	91,9%
2011	4	2090	170	8,1%	1920	91,9%
2012	4	2090	170	8,1%	1920	91,9%
2013	3	1020	185	18,1%	835	81,9%

Source : Enquête hôtelière, INSEE

### 3 campings sont situés sur le Territoire de Cap Calaisis en 2013 :

- Le Camping des Palominos à Marck
- Le Camping du Fort Lapin à Blériot
- Le Camping Des Noires Mottes à Sangatte

(Le Camping Le Provençal, situé sur la commune de Marck, n'est pas pris en compte dans les statistiques.)

Cela représente un total de **1 020 emplacements** (dont 82% sont des emplacements nus).

En 2012, le **camping municipal de Calais a fermé** pour laisser place à un projet de Centre de congrès et de spectacle porté par Cap Calaisis ce qui représente une perte de 1 070 emplacements pour l'agglomération. Un nouveau camping municipal devrait voir le jour en 2017.

En 2013, les 3 campings sont classés dans la catégorie 3-4 ou 5\*.

- Un taux d'occupation en augmentation

Ca du Calaisis			
	Taux occupation (en %)	Taux occupation nu (en %)	Taux occupation équipé (en %)
2010	29,11	27,84	43,01
2011	27,26	25,32	49,37
2012	26,38	24,23	50,65
2013	33,38	29,28	51,67

Source : Enquête hôtelière, INSEE

Le **taux d'occupation est de 33,38% en 2013**, soit un taux supérieur à celui de la région (26,78%).

Il a par ailleurs évolué entre 2010 et 2013 mais cette tendance est à nuancer par la diminution du nombre d'emplacements de moitié.

Le taux d'occupation étant très largement supérieur pour les emplacements équipés (51,67% en 2013).

**1 020 emplacements en 2013**  
(- 1 070 emplacements par rapport à 2012)

- 39% de nuitées étrangères

61% des nuitées sont occupées par des Français.

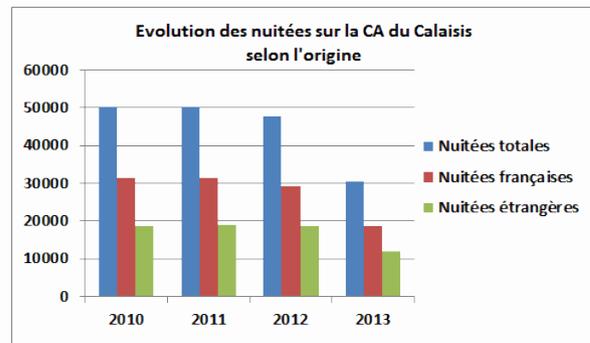
**39% des nuitées sont occupées par des étrangers**, soit un taux très légèrement inférieur à celui de la moyenne régionale (42%).

49,3% des nuitées étrangères se font sur un emplacement nu.

**« 61% des nuitées sont occupées par des français »**

Parmi les **nuitées étrangères**, on constate que les **nuitées Allemandes (26,1%), Belges (23,1%) et Britanniques (24,4%) sont les plus nombreuses**. Il convient de souligner que la part des Britanniques parmi les étrangers a diminué, passant ainsi de 30% en 2010 et 2012 à 24,4% en 2013.

La part des nuitées de Hollandais est également conséquente, puisqu'elle représente 16,4% des nuitées étrangères en 2013.

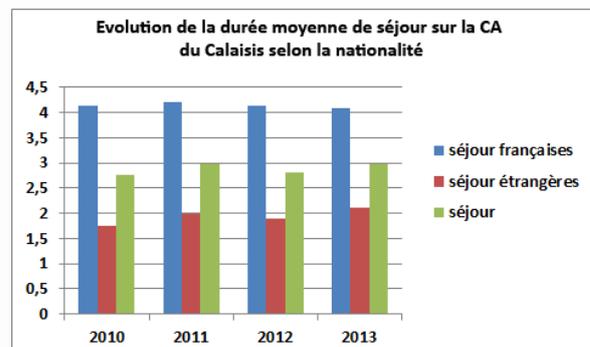


Source : Enquête hôtelière, INSEE

- Une durée de séjour différente entre les français et les étrangers

**La durée moyenne du séjour équivaut à 2,98 nuits.**

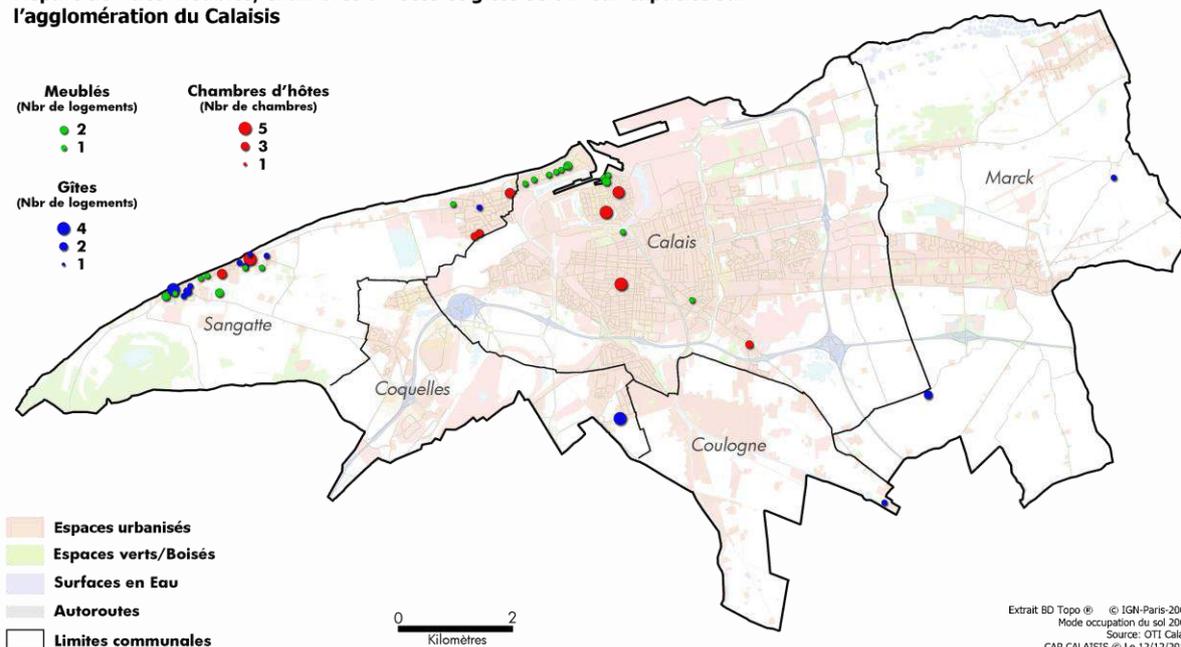
On note cependant une différence dans la durée du séjour entre les Français et les étrangers. La durée moyenne du séjour des français est de 4,08 nuits (à préciser que les séjours sont plus longs sur les emplacements équipés) et la durée moyenne de séjour des étrangers est de 2,1 jours.



Source : Enquête hôtelière, INSEE

## ➤ Les meublés et les chambres d'hôtes

Répartition des meublés, chambres d'hôtes et gîtes selon leur capacité sur l'agglomération du Calaisis



**9 chambres d'hôtes** sont réparties sur tout le territoire de Cap Calaisis pour un total de 32 chambres.

2 chambres d'hôtes sont situées sur la commune de Blériot-Plage, 2 autres sur celle de Sangatte, une autre sur Coquelles. Les autres se situent sur la commune de Calais.



Chambres d'hôtes Kerloan, Sangatte

On recense **15 gîtes** sur l'agglomération du Calaisis, pour **grande majorité situés sur la commune de Sangatte** (9 gîtes), représentant 23 logements au total.



La ferme Francoville, Marck

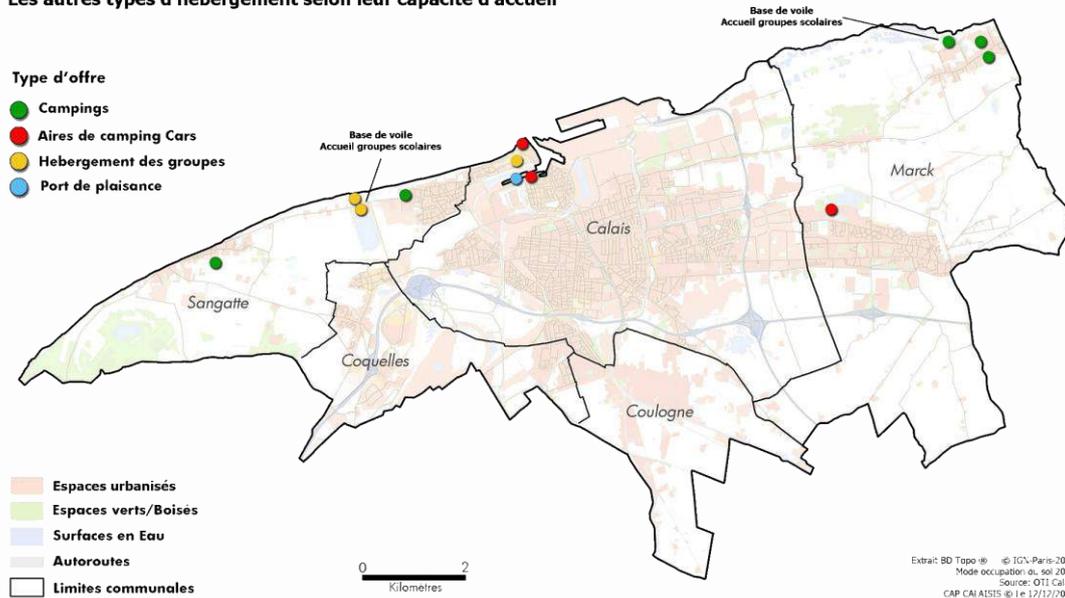
**Les meublés, au nombre de 24 sur l'agglomération**, se répartissent majoritairement sur deux communes : Calais et Sangatte. Ils comptent 29 logements.

On le voit, les **hébergements de ce type se retrouvent pour majorité à proximité de la mer** (bande de 500m de la mer). Ainsi, ils sont nombreux sur les secteurs de Calais-Nord, de la commune de Sangatte et à proximité immédiate de la plage de Calais (principalement le long du boulevard du Général de Gaulle).

9 chambres d'hôtes  
15 gîtes  
24 meublés

## ➤ Les autres types d'hébergements

Les autres types d'hébergement selon leur capacité d'accueil



### • Les aires de camping cars

Trois aires de camping cars sont présentes sur le territoire :

- L'aire de camping cars de la Ferme des Aigrettes (5 places)
- l'aire municipale de Gaston Berthe (58 places)
- l'aire du quai du bassin de plaisance (100 places)

### • Les hébergements de groupes

Les hébergements de groupes situés sur le territoire d'étude ont une capacité totale de 860 lits.

L'hébergement VVF village de Sangatte apparait comme une structure importante du territoire. Ce village vacances dispose de 100 pavillons pour 605 lits.

L'Ethic Etapes Centre Européen de séjour (Auberge de jeunesse) dispose lui de 162 lits. A préciser qu'il vient de recevoir l'Ecolabel.

La base de Voile Tom Souville dispose d'un lieu de séjour avec son centre d'hébergement de 93 lits.

### • La plaisance

Le port de plaisance de Calais dispose d'un bassin de plaisance à flot qui abrite toute l'année 262 unités, voiliers ou bateaux de pêche, d'un bassin d'échouage de 45 places, soit un total de 307 aneaux (2013).



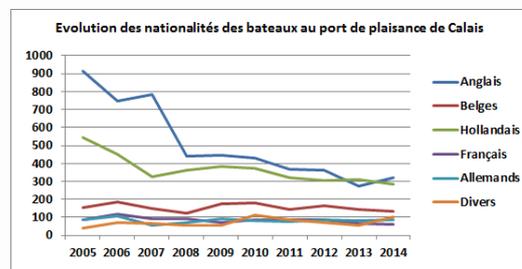
En 2014, on recense 983 mouvements de bateaux au port de plaisance de Calais (soit -500 par rapport à 2007)

En 2014, les Anglais représentent 32,9% des mouvements de bateaux (soit 323). Suivent ensuite juste derrière les Hollandais avec 28,9% des mouvements de bateaux au Port de plaisance de Calais.

### « Le nombre de bateaux britanniques a chuté depuis 2005 »

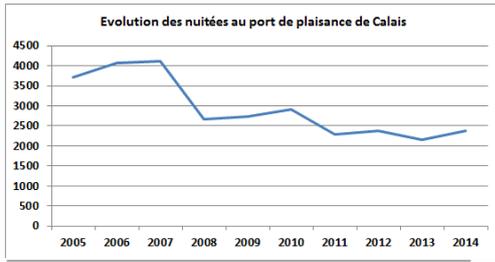
Il est important de souligner que le nombre de bateaux britanniques a chuté passant ainsi de 913 en 2005 à 323 en 2014.

Le nombre de bateaux d'autres nationalités est lui relativement stable.



Source : Port de plaisance

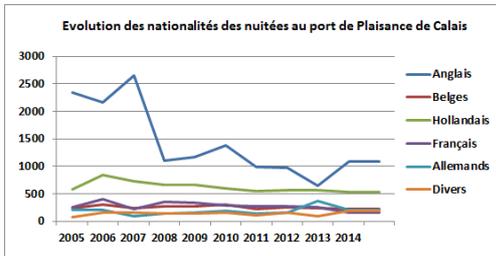
307 aneaux au port de plaisance  
860 lits : c'est la capacité totale d'accueil des hébergements de groupes



Source : Port de plaisance

En 2014, on recense au port de plaisance de Calais 2 385 nuitées soit une baisse de 42% depuis 2007.

Tout comme le nombre de bateaux, ce sont les nuitées anglaises qui ont connu la plus forte diminution. En 2014, on recense 1 081 nuitées anglaises.



Source : Port de plaisance

**856 résidences secondaires**  
**9,7%, c'est le taux de résidences**  
**secondaires sur la ville de Sangatte**

## ➤ Les résidences secondaires

La présence de résidences secondaires sur un territoire constitue un **indicateur d'attractivité touristique**.

De plus, leurs occupants constituent une clientèle régulière (weekends et vacances) et fidèle.

On recense sur l'agglomération du Calais 856 résidences secondaires.

60% de celles-ci se répartissent sur la commune de Calais (512), mais il convient de préciser que la part des résidences secondaires y est faible (1,45%).

### « 856 résidences secondaires »

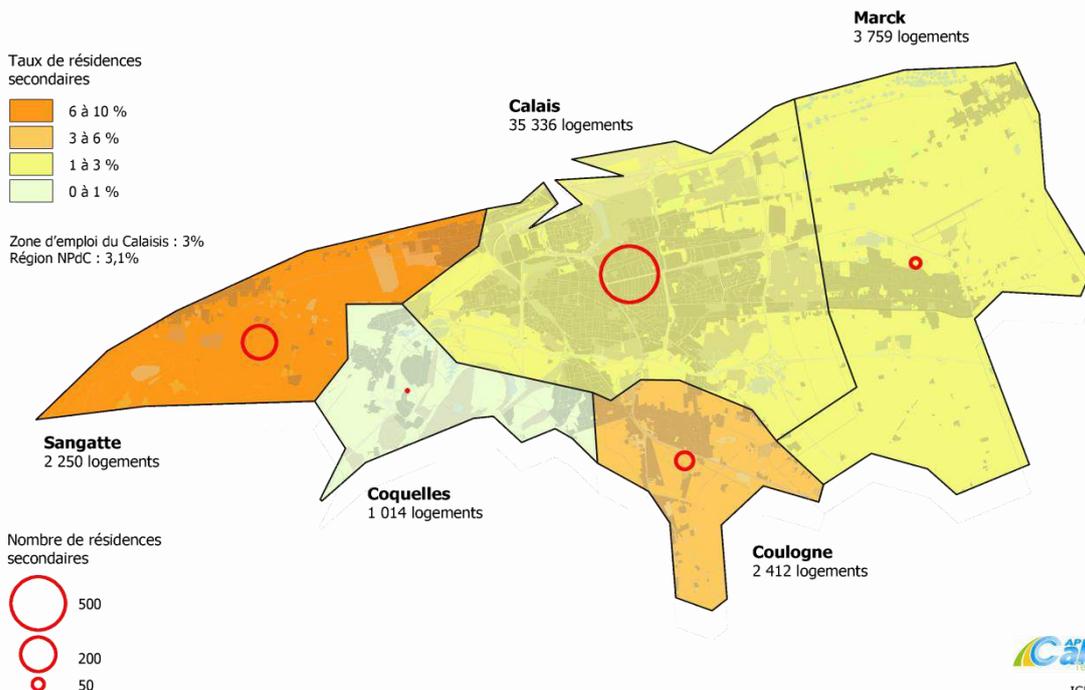
Le **taux de résidences secondaires apparaît élevé sur la commune de Sangatte avec 9,67%** (soit 218). A noter qu'entre 2006 et 2011, le nombre de résidences secondaires a augmenté plus fortement (11,2%) que celui des logements (6,5%) sur Sangatte.

	Logements en 2011 (princ)	Rés secondaires et logts occasionnels en 2011 (princ)	Taux 2011	Logements en 2006 (princ)	Rés secondaires et logts occasionnels en 2006 (princ)	Taux 2006
Calais	35336	512	1,4%	34177	418	1,2%
Coquelles	1014	6	0,6%	868	3	0,3%
Coulogne	2412	83	3,4%	2353	95	4,0%
Marck	3759	38	1,0%	3400	23	0,7%
Sangatte	2250	218	9,7%	2112	196	9,3%
CA du Calaisis	44772	856	1,9%	42909	733	1,7%

Source : INSEE, RP2011

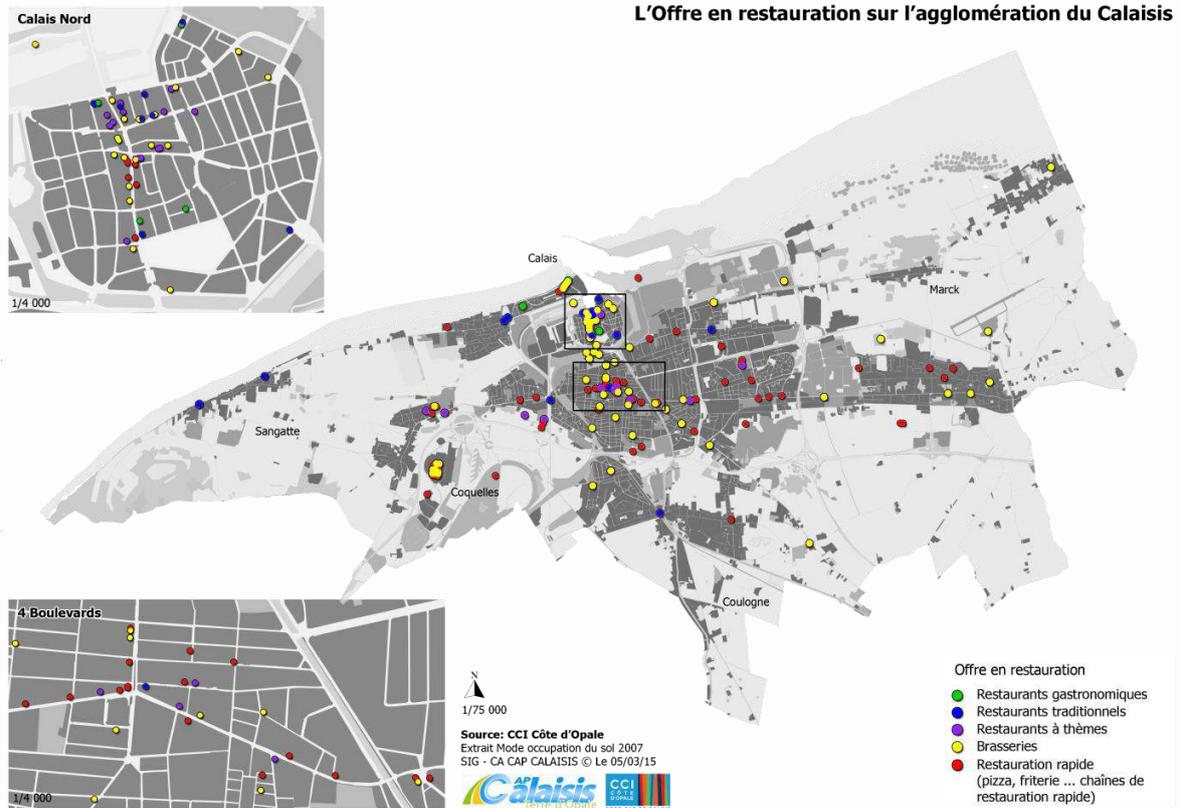
### Taux de résidences secondaires sur l'agglomération du Calais

Source : INSEE RP 2011



## L'offre en restauration et l'emploi touristique

### ➤ La restauration : une offre diversifiée et importante sur le territoire



**199 restaurants se répartissent sur l'agglomération du Calaisis dont les ¾ sont situés sur la commune de Calais.**

**3 secteurs** concentrent de nombreux restaurants : Calais-Nord, le centre ville de Calais et la Cité Europe à Coquelles. Beaucoup se situent également le long des grands axes de circulation.

**6 restaurants**, tous situés sur la ville de Calais, sont de **type gastronomique** : l'Aquar'aile, Le Grand Bleu, Histoire Ancienne, Au Côte d'Argent, le Channel et la Diligence.

199 restaurants  
+ d'1/3 sont des restaurants de  
type rapides

70 restaurants sont des brasseries, 25 sont de type à thème et 17 sont des restaurants traditionnels.



Tonnerre de Brest, Calais

**Un peu plus d'1/3 sont des restaurants de type rapide** (Fast Food, sandwicherie, friterie,...). Ces derniers sont essentiellement présents sur la ville de Calais, dans des endroits stratégiques (zones commerciales, centre ville, le long de grands axes,...).

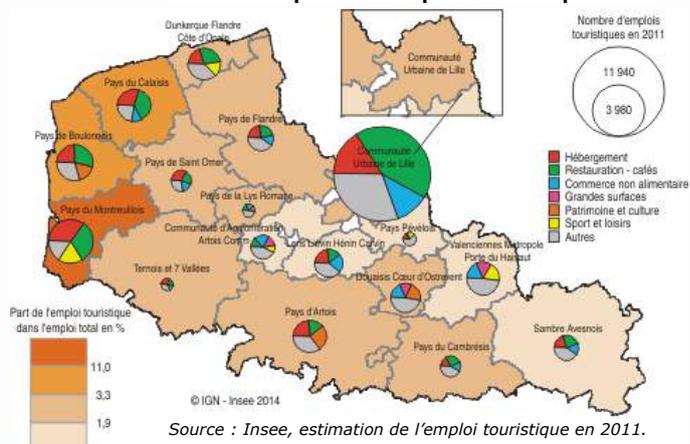


Food Time, Calais

## ➤ Les emplois touristiques

- 1 600 emplois liés à l'activité touristique sur la ZE du Calaisis

### Part de l'emploi touristique dans l'emploi total



	Nombre d'emplois touristiques en 2011	Part de l'emploi touristique dans l'emploi total en 2011
Lille Métropole	11 900	2,2
Pays maritime et rural du Montreuillois	3 100	11
Boulonnais	2 200	4,1
Dunkerque Flandre Côte d'Opale	1 800	2,2
Calaisis	1 600	3,3
Pays de Flandre	1 000	1,9
Pays de Saint Omer	800	2,3
<b>Rappel région</b>	<b>32 300</b>	<b>2,2</b>

Source : Insee, estimation de l'emploi touristique en 2011

Les emplois touristiques sont liés aux activités générées par le tourisme.

En moyenne, sur l'ensemble de l'année 2011, le **nombre d'emplois dédiés aux touristes séjournant dans le Nord-Pas-de-Calais est estimé à 32 300** (24 000 en équivalent temps plein), plaçant ainsi la région au 9<sup>ème</sup> rang des régions de France métropolitaine.

**3,3%, des emplois du Pays du Calaisis sont des emplois touristiques, soit 1 600 emplois touristiques.** Au niveau régional cette part est de 2,2%. A titre de comparaison, cette part est de 4,1% pour la ZE du Boulonnais et de 2,2% sur la ZE du Dunkerquois.

- Le secteur de l'hébergement concentre le plus d'emplois touristiques

Les **emplois dans l'activité d'hébergement** représentent une part non négligeable dans le total des emplois liés au tourisme.

Le ratio, de **30%** sur la Zone d'emploi du Calaisis, y est supérieur à celui de ses deux grandes voisines littorales.

L'importance de **l'emploi hôtelier sur le territoire semble être dû à l'importance de la clientèle étrangère** (britannique notamment).

La **part des emplois liés aux activités de restauration-cafés est aussi très importante** : 576 emplois sont dans l'activité de restauration (**36% des emplois de l'activité touristique** de la ZE du Calaisis). Cette part étant bien supérieure à ses deux grandes voisines littorales : 29% pour le Boulonnais et 27% pour le Dunkerquois.

**« 36% des emplois liés à l'activité touristique le sont dans les champs « restauration-cafés » »**

Les emplois touristiques liés à l'activité de commerces non alimentaires représentent une part également non négligeable : 10%.

Les **emplois touristiques dans le champ du patrimoine culturel et des sports et loisirs** sont eux **peu présents** comparativement aux deux grandes zones d'emplois voisines littorales.

**1 600 emplois touristiques  
3,3% des emplois de la ZE du Calaisis**

### Poids des activités touristiques dans l'emploi touristique des territoires

	Hébergement	Restauration, cafés	ComD non alimentaire	ComD alimentaire	Grandes surfaces	Patrimoine et culture	Offices de tourisme	Artisanat	Soins	Sport et loisirs	Autres activités	Total											
Lille Métropole	1 926	16%	5 033	42%	1 308	11%	182	2%	647	5%	1 096	9%	182	2%	104	1%	93	1%	426	4%	943	8%	11 939
Pays maritime et rural du Montreuillois	1 083	35%	969	31%	145	5%	39	1%	74	2%	29	1%	26	1%	28	1%	108	4%	534	17%	48	2%	3 083
Boulonnais	553	25%	656	29%	186	8%	51	2%	108	5%	362	16%	41	2%	28	1%	14	1%	185	8%	44	2%	2 229
Dunkerque Flandre Côte d'Opale	369	21%	483	27%	160	9%	35	2%	117	7%	113	6%	101	6%	33	2%	20	1%	253	14%	97	5%	1 781
Calaisis	476	30%	576	37%	161	10%	33	2%	64	4%	61	4%	31	2%	25	2%	15	1%	97	6%	34	2%	1 571
Pays de Flandre	242	24%	222	22%	126	13%	34	3%	71	7%	77	8%	38	4%	31	3%	23	2%	62	6%	68	7%	993
Pays de Saint Omer	282	34%	177	21%	131	16%	31	4%	47	6%	13	2%	13	2%	12	1%	10	1%	76	9%	33	4%	824
Région Nord-Pas de Calais	6 712	21%	9 688	30%	3 807	12%	817	3%	2 261	7%	2 797	9%	647	2%	551	2%	460	1%	2 517	8%	1 971	6%	32 228

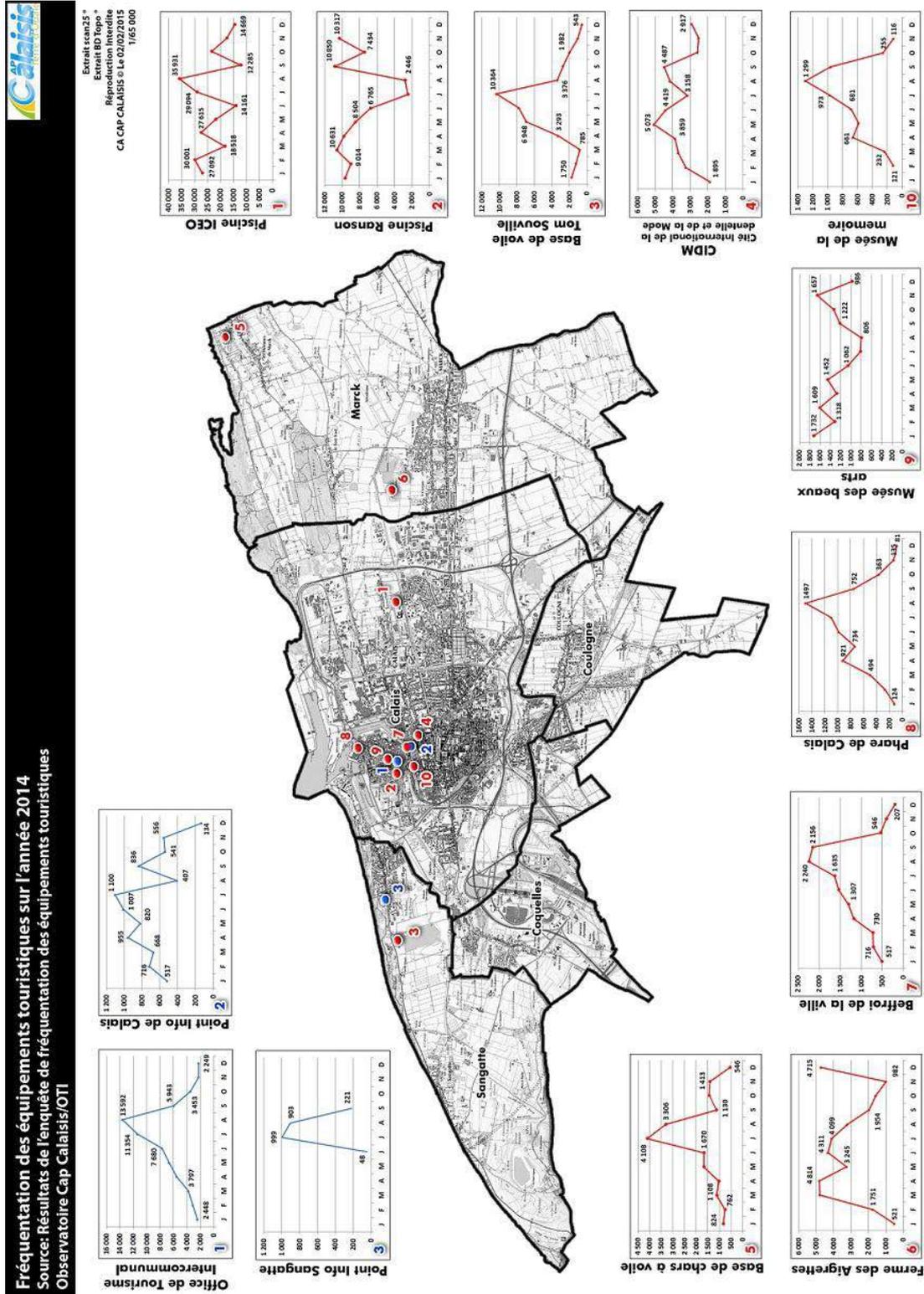
Source : Insee, estimation de l'emploi touristique en 2011.

## Le potentiel touristique

### ➤ Des équipements touristiques nombreux et très fréquentés

- Fréquentation mensuelle sur l'année 2014 des équipements participant à l'enquête de fréquentation des équipements touristiques

Rappel : l'enquête de fréquentation des équipements touristiques de l'agglomération du Calaisis a été mise en place à l'initiative de l'OTI avec la participation de l'observatoire de Cap Calaisis. En 2014, 10 équipements et 3 points info/OTI participent à cette enquête (en 2015, deux autres équipements nous ont rejoint : Meccano Lab et l'Eglise Notre Dame)).



- Les équipements à vocation sportive
  - **La base de chars à voile de Marck et la base de voile Tom Souville**



En 2014, la **base de chars à voile de Marck** a accueilli **19 000 visiteurs**, avec un **pic de fréquentation sur les deux mois d'été** (plus de 3 300 visiteurs).

Sur toute l'année 2014, on recense près de **41 800 visiteurs** à la **base de voile Tom Souville**. **A noter qu'un visiteur sur quatre a été accueilli au mois de juillet** (10 364 visiteurs). Les mois de mai et de juin ont également été de bons mois avec une fréquentation mensuelle de 6 950 visiteurs pour mai et de 7 700 visiteurs pour juin. Plus de 60% des visiteurs accueillis sur ces deux équipements le sont en « payant ».

Les **visiteurs accueillis le sont essentiellement en groupe** :

- 79,8% des visiteurs sont venus en groupe à la base de voile Tom Souville
- 97,6% à la base de chars à voile de Marck

	Base de Chars à Voile	Base de voile Tom Souville
<b>Groupes</b>	97,6%	79,8%
<b>Individuels</b>	2,4%	20,2%

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

Sur la base de chars à voile, la quasi totalité des visiteurs accueillis en groupe sont des scolaires et des CLSH.

A la base de voile Tom Souville, la majorité des visiteurs en groupe accueillis sont eux classés dans la catégorie « Autres ».

Les **visiteurs venus sur ces deux équipements sont essentiellement locaux** : 60% des visiteurs de la base de chars à voile de Marck résident sur la CA du Calais et 79% pour la Base de Voile Tom Souville.

Les étrangers ne représentent qu'une part infime des visiteurs : 233 étrangers ont été accueillis durant l'année à la Base de chars à voile et 170

**19 000 visiteurs en 2014 à la base de chars à voile de Marck, 41 800 à la base de voile Tom Souville**

étrangers à la base de voile Tom Souville. Tous ont été accueillis en groupe et tous étaient Belges.

- **Les piscines Icéo et Ranson**

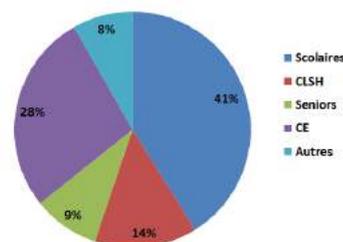
**272 555 visiteurs ont été accueillis sur l'année 2014 à la piscine Icéo**. 5,5% des visiteurs sont accueillis avec un abonnement et 15% en gratuit, le reste étant des visiteurs payant leur entrée.

### « 272 555 visiteurs accueillis à la piscine ICEO »

70% des visiteurs sont venus individuellement à la piscine ICEO.

Les visiteurs accueillis en groupe ne représentent donc que 30% des entrées. Ces derniers sont à 41% des scolaires, à 28% de CE, à 14% des CLSH,...

Typologie des visiteurs accueillis en groupe à la piscine ICEO



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

A la piscine Ranson, 95 768 visiteurs ont été accueillis en 2014, avec un creux de fréquentation durant les deux mois d'été.

**A la piscine Ranson, c'est la situation inverse du complexe ICEO puisque la majorité des visiteurs accueillis sont des groupes : 73%** (hormis sur les deux mois d'été). 50% des visiteurs accueillis en groupe sont des scolaires.

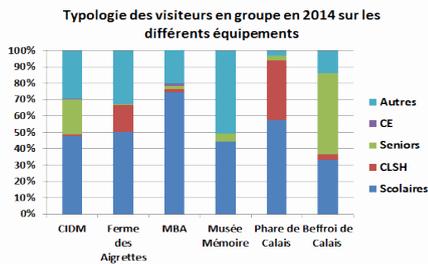
	Piscine Icéo	Piscine Ranson
<b>Groupes</b>	29,3%	73,2%
<b>Individuels</b>	70,7%	26,8%

Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

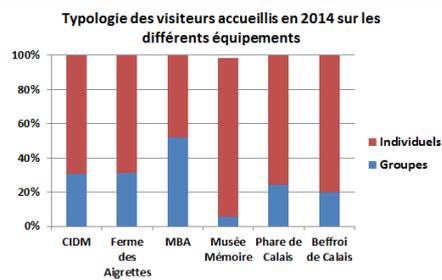
A Icéo, sur la période de janvier à août, les visiteurs accueillis sont essentiellement des habitants de l'agglomération (69%). A Ranson, la quasi totalité des visiteurs sont des habitants de l'agglomération.



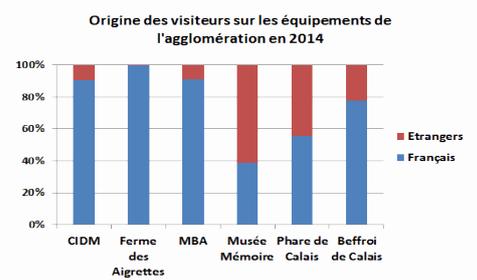
- Les musées / équipements à vocation culturelle



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

L'essentiel des visiteurs accueillis sur ces équipements à vocation culturelle le sont **en individuel**, à l'exception du Musée des Beaux Arts, où 51% des visiteurs sont venus en groupe.

Les scolaires représentent une part non négligeable des visiteurs en groupe sur les équipements à vocation culturelle.

La part des seniors est importante au Beffroi et à la CIDM (Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode).

Les visiteurs fréquentant les équipements sont en majorité Français, sauf pour le Musée de la Mémoire ainsi que pour le Phare de Calais, où plus de 40% des visiteurs sont étrangers (Britanniques, Belges, ...)

➤ **La Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode (CIDM)**

**42 000 visiteurs ont été accueillis à la CIDM en 2014**, dont 64% payants. Le nombre de visiteurs a été **supérieur à 4 000 visiteurs/mois pour les mois de mai, juin, août et septembre**.

**69% des visiteurs y sont venus en « individuel » et 31% en groupe** (parmi ceux-ci, 47% étaient des scolaires, 29% des clubs ou associations, 22% des seniors). A noter que le nombre de visiteurs en groupe a été plus faible durant les deux mois d'été.

« **42 000 visiteurs accueillis en 2014 à la CIDM** »

40% des visiteurs viennent de la Région (hors CA du Calais) et un visiteur sur quatre réside dans la CA du Calais.

Ils sont **26% à venir d'une autre région de France**. Les visiteurs étrangers représentent sur l'année **4 046 visiteurs**, soit **9,6% des visiteurs accueillis**. Ils sont à 60% Belges et à 26% Britanniques.

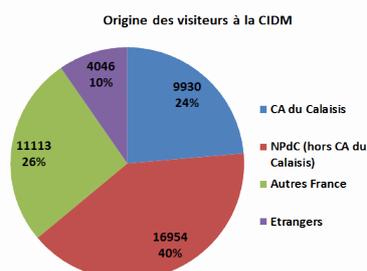
➤ **La Maison de la Nature et de l'Environnement**

En 2014, **36 570 visiteurs ont été accueillis à la ferme des Aigrettes**. La fréquentation varie beaucoup d'un mois à l'autre en fonction des groupes accueillis, des thématiques proposées, des ateliers,... Cette dernière fluctue ainsi par exemple de 521 visiteurs pour le mois de janvier à 4 814 visiteurs pour le mois d'avril.

L'essentiel des visiteurs accueillis l'est en gratuit : 77%.

**70% des visiteurs accueillis sont en « individuel »**. Parmi les visiteurs accueillis en groupes 50% sont des scolaires.

La quasi totalité des visiteurs accueillis sont **originaires de la région** (à noter que l'accès libre à cet équipement ne permet pas de connaître précisément l'origine des visiteurs).



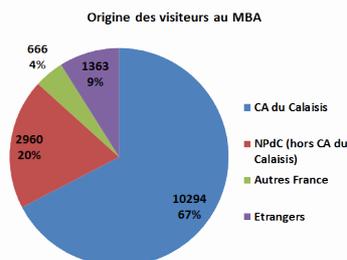
Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques



## ➤ Le Musée des Beaux Arts

**15 300 visiteurs ont été accueillis** en 2014 au Musée des Beaux Arts.

On note un **creux dans la fréquentation pour les mois de juillet et d'août**, pouvant s'expliquer dans la typologie des visiteurs accueillis : **51% des visiteurs viennent en groupe**. Parmi ceux-ci, **75% sont des scolaires** et **75% d'entre eux habitent l'agglomération**.



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

Les visiteurs accueillis, en globalité, sont à 67% des habitants de la communauté d'agglomération du Calaisis et à 87% des habitants de la région NPdC. **9% sont étrangers** (dont 43% sont britanniques, 28% belges,...)

## ➤ Le Musée de la Mémoire

En 2014, le Musée de la Mémoire a accueilli **5 884 visiteurs** (avec deux mois de fermeture ; janvier et décembre). Les mois de **juillet, août et septembre sont les mois centralisant le plus de visiteurs**.

Les visiteurs accueillis sont venus à **93% de manière individuelle**.

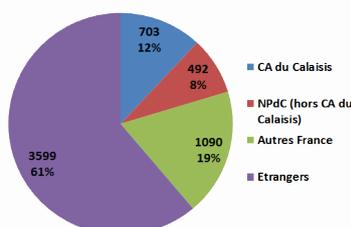
« **61% des visiteurs sont étrangers** »



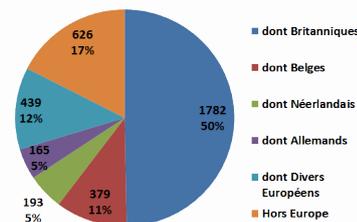
18% des visiteurs accueillis viennent d'une autre région de France.

**L'essentiel des visiteurs accueillis est étranger : 61% des visiteurs**. Parmi ceux-ci, 16% viennent de l'extérieur de l'Europe et **50% viennent d'Angleterre**.

Origine des visiteurs au Musée de la Mémoire



Origine des visiteurs étrangers au Musée de la Mémoire



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

## ➤ Le Phare de Calais

**7 450 visiteurs ont été accueillis** au Phare de Calais en 2014, avec un **pic de fréquentation à plus de 1 000 visiteurs pour les mois de juillet et d'août**.

**86% des visiteurs accueillis** le sont en « payant ».



La **grande majorité des visiteurs viennent en individuel (72%)**. Parmi les visiteurs en groupes, 94% sont des scolaires ou des CLSH.

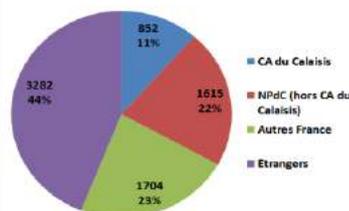
55% des visiteurs accueillis au Phare sont des français.

11% viennent ainsi de l'agglomération, 22% de la Région (hors agglomération), 23% d'une autre région de France.

« **44% d'étrangers sont accueillis au Phare** »

Le phare accueille un grand nombre d'étrangers : 3 300 visiteurs soit une part de **44% d'étrangers**. Parmi ceux-ci, **32% viennent de Belgique, 30% d'Angleterre**. 10% des étrangers sont venus d'un autres pays hors de l'Europe soit 350 visiteurs.

Origine des visiteurs au Phare de Calais



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

**15 300 visiteurs accueillis au MBA, 5 880 visiteurs au Musée de la Mémoire, 7 450 au Phare de Calais**

## ➤ Le beffroi de Calais

**13 200 visiteurs ont été accueillis** en 2014 au Beffroi de Calais. Parmi ceux-ci, 77% sont venus en visiteurs payants.

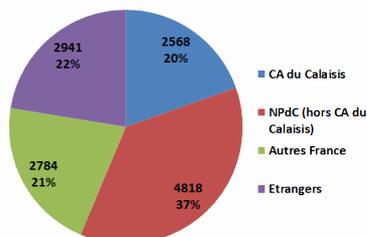


**80% des visiteurs accueillis le sont en individuel.** Sur toute l'année ce sont 2 600 visiteurs qui sont venus en groupe : la moitié sont des seniors et 33% sont des scolaires.

**77% des visiteurs accueillis sont français :** 20% viennent de l'agglomération, 37% d'une commune de la région (hors CA du Calais) et 21% viennent d'une autre région de France.

Parmi les **3 000 visiteurs étrangers**, la majorité sont Britanniques (47%) et Belges (28%).

Origine des visiteurs au Beffroi de Calais



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

- L'Office de Tourisme Intercommunal Côte d'Opale et les points Info
- L'Office de Tourisme Intercommunal de Calais Côte d'Opale (OTI)

En 2014, **68 360 visiteurs ont été accueillis à l'OTI de Calais**. On remarque un **pic de fréquentation durant les deux mois d'été** (août : 13 600 visiteurs).

**« 68 360 visiteurs ont été accueillis à l'OTI de Calais Côte d'Opale »**

Les visiteurs se rendant à l'OTI viennent à 97% en « individuel ».



**8 300 visiteurs au point Info de Calais**

**13 200 visiteurs en 2014 au Beffroi de Calais**

2 000 visiteurs sont venus en groupe sur l'année. Parmi ceux-ci, 71% étaient des seniors, 16% des scolaires et 12% sont classés dans la catégorie « Autres ».

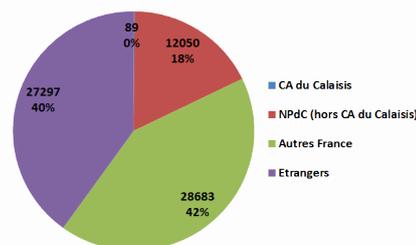
18% des visiteurs accueillis à l'OTI Calais Côte d'Opale sont originaires de la région NPdC (hors CA du Calais).

Les **visiteurs venant d'une autre région de France représentent une part importante : 42%** des visiteurs de l'OTI.

Enfin, **40% des visiteurs accueillis sont des étrangers** (soit environ 27 000 visiteurs). Parmi ceux-ci, 88% sont européens et 11% viennent d'un pays hors de l'UE.

Les **nationalités les plus présentes à l'OTI de Calais Côte d'Opale sont les Britanniques** qui représentent 36% des visiteurs étrangers accueillis, **les Belges (18%), les Allemands (10%),...**

Origine des visiteurs à l'OTI de Calais



Source : Enquête de fréquentation des équipements touristiques

## ➤ Le point Info Tourisme de Calais

**8 300 visiteurs ont été accueillis durant l'année 2014 au Point Info de Calais.**

La très grande majorité des visiteurs est venu en individuel.

68% des visiteurs accueillis sont des Français. Parmi ceux-ci, 34% viennent d'une autre région de France que le NPdC.

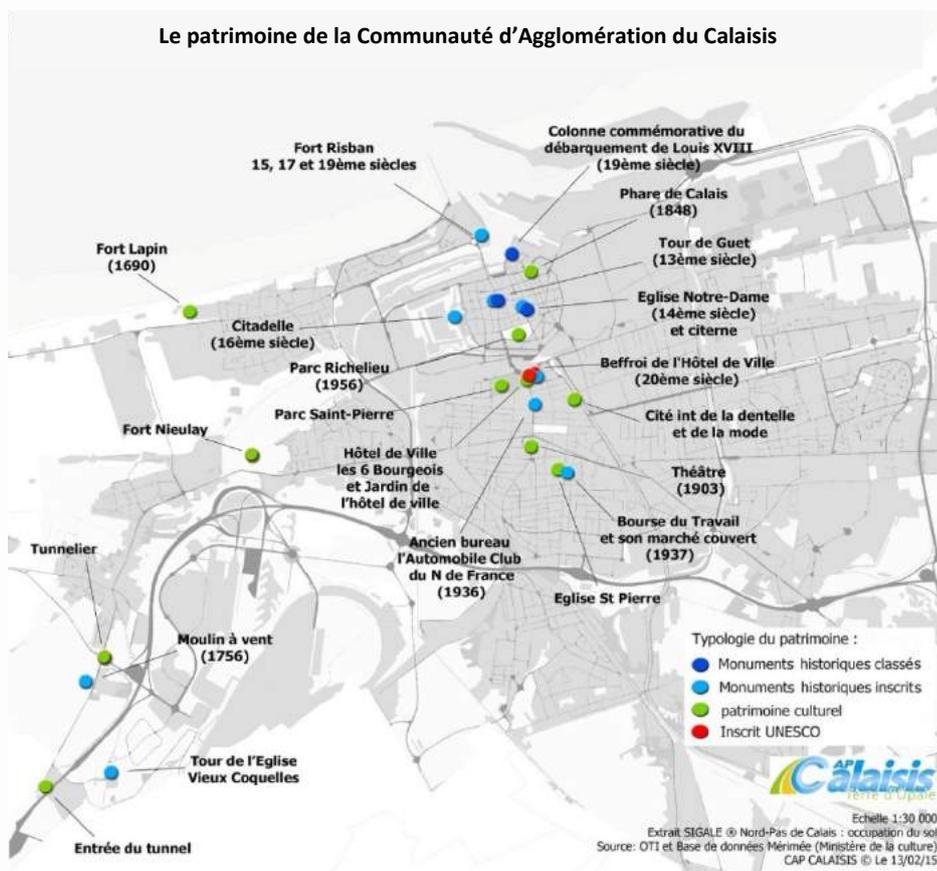
33% des visiteurs sont étrangers (soit près de 2 700 visiteurs) dont près de la moitié sont des Britanniques ou des Belges.

## ➤ Le point Info de Sangatte

Le **point Info de Sangatte, ouvert de juin à septembre**, a accueilli sur cette période **2 171 visiteurs**, tous venus en individuel.

61% des visiteurs accueillis sont Français et **39% étrangers**. Parmi les étrangers, la majorité est Britannique (38%), 22% sont Allemands, 16% Belges, 16% Néerlandais.

## ➤ Un patrimoine riche et varié



Le patrimoine représente une richesse pour le territoire. Il est à l'origine du tourisme culturel. La ville de Calais possède **un label de l'UNESCO** : le **Beffroi de l'hôtel de ville de Calais**. Ce dernier a été classé en avril 2005 comme 22 beffrois d'autres villes de la région Nord-Pas-de-Calais et de la Somme.



On recense **divers monuments historiques sur l'agglomération du Calais**, la plupart concentrés sur la commune de Calais. Il s'agit principalement **d'édifices civils ou religieux**.

**2 sont des monuments classés**, il s'agit de :

- la colonne commémorative du débarquement de Louis XVIII
- L'Eglise Notre-Dame

Certains monuments ont **été impactés durant la guerre**. Une grande partie de Calais Nord a en effet été détruite pendant la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale.

2 monuments classés sur la ville de Calais

**L'église-Notre-Dame est le plus ancien monument de la ville de Calais.** Elle a connue plusieurs périodes de constructions/agrandissements. C'est dans cette église que se sont mariés le général de Gaulle et son épouse, originaire de la ville.

**« La ville de Calais possède un label de l'UNESCO pour son Beffroi Hôtel de Ville »**

Les deux grands parcs urbains de la ville de Calais, le parc St Pierre et le parc Richelieu, sont également répertoriés comme patrimoine de la ville.



La Tour du Guet, Calais



L'Eglise Notre-Dame, Calais

## ➤ DEFINITIONS

### SIGLES

**CIDM** : Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode

**MBA** : Musée des Beaux Arts

**OTI** : Office de Tourisme Intercommunal

**CLSH** : Centre de Loisirs Sans Hébergement

### DEFINITIONS

**Taux d'occupation** (selon INSEE) est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

**Tourisme d'affaires** : la motivation principale du séjour est d'ordre professionnel.

**Durée moyenne de séjour** : Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées de clients hébergés.

**Meublés** : type d'hébergement touristique destiné à une clientèle de passage qui effectue un séjour de quelques journées, sur la base d'une location forfaitaire à la journée, à la semaine ou au mois et qui n'y élit pas domicile.

**Les gîtes ruraux** (selon l'INSEE), obligatoirement implantés en zone rurale, ils peuvent être situés à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bourg et doivent s'insérer parfaitement dans le paysage. Il est impératif qu'ils soient d'usage totalement indépendant, soit dans une maison seule, soit situés parmi d'autres bâtiments ; sont exclus les immeubles en copropriété.

**Chambres d'hôtes** : Une chambre d'hôte est une chambre meublée située dans le logement d'un particulier, dans laquelle ce dernier accueille des voyageurs pour une ou plusieurs nuits pour un prix qui comprend le petit-déjeuner. Autrement dit, vulgairement : "On va dormir chez l'habitant".

**Anneau de plaisance** : Emplacements dans un port destiné à accueillir un bateau de plaisance.

**Résidences secondaires** (selon INSEE) un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires. La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

**Emplois touristiques** (selon INSEE) : emploi généré par la fréquentation touristique. Il est calculé à travers les activités dites « caractéristiques du tourisme ». Les principales en sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, le commerce... Certaines activités relèvent uniquement de la fréquentation touristique et sont considérées comme 100 % touristiques (Hébergement, offices du tourisme...). Ainsi, la totalité de leurs effectifs salariés au cours de l'année est prise en compte dans le calcul de l'emploi lié au tourisme. D'autres activités touristiques (restauration, supermarchés...) sont impactées par le tourisme mais travaillent également en direction de la population résidente. Dans ces activités, ce sont alors les emplois saisonniers qui sont er considérés comme étant liés au tourisme (contrats de travail entre le 1 avril et le 31 octobre).



**Rédaction, conception graphique**

Direction de l'aménagement du territoire, Service Communication  
En partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal de Calais Côte d'Opale

**Crédits photos**

Office de Tourisme Intercommunal Calais Côte d'Opale, Cap Calais

ISSN 2269-2037

**Communauté d'Agglomération du Calaisis**

76, Boulevard Gambetta - CS 40021 - 62101 Calais Cedex

Tél : 03 21 19 55 00

[www.capcalais.fr](http://www.capcalais.fr)

**Sources de données**

